# Formation à la prise de fonction DIRECTEUR DES SECOURS MÉDICAUX

Les modalités de la formation sont définies par la circulaire interministérielle du 20 décembre 2019 relative à la formation interministérielle des directeurs des secours médicaux dans le cadre du dispositif d'organisation de la réponse de sécurité civile (ORSEC) (https://bodata.steinertriples.fr/INTE2002883C.pdf)

### Vous êtes concerné

 Médecin hospitalier urgentiste, médecin militaire du service de santé des Armées. médecin du service de santé et de secours médical des services départementaux d'incendie et de secours

### **Prérequis**

- Être titulaire d'un diplôme reconnu de médecine d'urgence ou de médecine de catastrophe (pour la liste des diplômes, se référer aux conditions d'inscriptions de la circulaire https://bodata. steinertriples.fr/INTE2002883C.pdf
- + Connaissance et **expérience** des dispositifs de secours

# **Objectifs professionnels**

- Être expert dans l'organisation des secours et des soins médicaux d'urgence
- Avoir une très bonne connaissance des filières de prise en charge hospitalière afin d'initier le parcours de soins des patients

# Modalités d'inscription

- Être adressé par son employeur dans le cadre de la circulaire interministérielle du 20 décembre 2019 relative à la formation interministérielle directeurs des secours médicaux.
- Joindre un CV à l'inscription

Modalités d'évaluation

évaluation

· S'il s'agit d'une démarche personnelle, joindre un CV et un courrier motivant le choix d'être DSM

Chaque module fait l'objet d'une

## Modalités pédagogiques

E-learning + webinaires : 28 heures

Présentiel: 85 heures

Apports méthodologiques, échanges de pratiques, mises en situation, simulation 30 personnes maximum par session

Le module 5 se déroule en sous-groupes de 10 personnes



15. avenue du Professeur-Léon-Bernard CS 74312 - 35043 Rennes Cedex Tél. + 33 (0)2 99 02 27 46 / fc@ehesp.fr

# Formation à la prise de fonction DIRECTEUR DES SECOURS MÉDICAUX

Visa du responsable

Formation

### DATE LIMITE D'INSCRIPTION: 31 JUILLET 2020

### ☐ Je m'inscris sur ce calendrier

Signature du candidat

Module 1 (elearning) - septembre 2020 Module 2 (Aix-en-Provence) - 5 au 8 octobre 2020 Modules 3 et 4 (Rennes) - 14 au 18 décembre 2020

Module 5 (Aix-en-Provence): janvier à mars 2021 (dates précisées ultérieu-Pour vous inscrire, scanner ou

Nom:	Nom de naissance :	
Prénom :	Date de naisssance :	
	Lieu de r	naissance :
E-mail (obligatoire):		
Fonction:		
Corps de rattachement	et profession :	
Statut juridique de l'éta	ıblissement : ☐ Pu	ıblic Privé
N° de SIRET :		
(obligatoire)	(obligatoire)	
Code service : N	l° d'engagement j	uridique :
Adresse professionnelle	e:	
Code postal:	Ville :	
Téléphone:		
Nom et prénom de votr	e responsable for	mation:
Adresse de votre respoi	nsable formation (	(si différente de l'employeur)
		établissement) :
Financeur (si différent d	de l'employeur) :	
•		
J'accepte d'être infor		
by accepte a ette illior	me(e) par e-man	263 TOTHICKIONS ETTEST
Fait le	le	le

Visa de l'employeur

3400 euros net. le parcours (se référer à la Note d'information DGS/ DGOS du 20 décembre 2019 relative à la formation interministérielles des directeurs de secours médicaux)

photocopier ce bulletin, puis le remplir en lettres capitales et le retourner

par e-mail: candidaturefc@ehesp.fr ou par courrier postal à : EHESP -Service scolarité/formation continue 15 Av. du Professeur-Léon-Bernard CS 74312 - 35043 RENNES Cedex

1 fiche par stage et par personne

L'EHESP est organisme de formation enregistré sous le n° 53 35 09162 35 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat. Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC n° 2371

Les personnes en situation de souhaitant accueil spécifique peuvent s'adresser par courriel referent-handicap@ehesp.fr

#### Modalités financières

Dans le cas d'un règlement par chèque, merci de libeller et d'adresser indépendamment votre chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'EHESP, accompagné de la copie de la convention de formation.

La signature de ce bulletin vaut acceptation sans conditions générales de accessibles sur notre site internet

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 et au RGPD 2016/679 du 27 avril 2016 vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations your concernant, veuillezvous adresser à DDFC - École des hautes études en santé publique, 15 avenue du professeur Léon Bernard 35043 Rennes et/ou par mail à fc-communication@ehesp.fr



2020/2021 CYCLE SPECIALISÉ

Formation à la prise de fonction **DIRECTEUR** DES SECOURS MÉDICAUX

# RENNES et AIX-EN-PROVENCE | 16 jours de septembre 2020 à mars 2021

### Les + de la formation

- Formation interministérielle des directeurs des secours médicaux dans le cadre du dispositif d'organisation de la réponse de sécurité civile (ORSEC)
- Un cursus commun associant les compétences des trois écoles : ENSOSP, **EVDG et EHESP**







# Formation à la prise de fonction DIRECTEUR DES SECOURS MÉDICAUX

MODULE 1 Sept.

2020

**CULTURE PROFESSIONNELLE** 

E-learning: ressources en ligne + webinaire

Durée: 28 heures

### **Compétences visées**

- Comprendre les concepts structurant la stratégie de sécurité nationale
- Identifier, connaître et comprendre les acteurs institutionnels qui concourent à l'organisation :
- de la sécurité civile
- de la prise en charge médicale
- de la sécurité
- des forces armées

### **Programme**

- · L'environnement de la gestion de crise
- · Organisation de la sécurité civile
- Organisation de la réponse de santé publique
- Organisation de la réponse des forces de sécurité intérieure
- Organisation de la réponse des forces armées dans le cadre civil
- Les plans NOVI et NOVI-Alpha du dispositif ORSEC

5 au 8

MODULE 2

**CULTURE OPERATIONNELLE** octobre

**Aix-en-Provence - ENSOSP** 

2020 Durée : 4 jours

### **Compétences visées**

- Renforcer sa culture opérationnelle
- Maîtriser le raisonnement tactique et les outils du commandement (comprendre, organiser, rendre compte)

### **Programme**

- L'organisation et les processus de la gestion de crise au plan national
- Éléments opérationnels de gestion du commandement
- · L'interaction DO COS DSM, les interactions interservices et la chaîne Santé
- · Les grands principes d'actions du DSM

14 au 16 MODULE 3

ASPECTS HUMAINS ET COMPÉTENCES NON TECHNIQUES décembre APPLIQUÉES A LA FONCTION DE DSM

**Rennes - EHESP** 2020

Durée: 3 jours

## Compétences visées

- Distinguer et interpréter au travers du fonctionnement cognitif les erreurs d'appréciation et de management
- Nommer et catégoriser la nature de la crise afin d'adapter son comportement
- Comprendre et résoudre les problématiques de management lors du déclenchement du plan NoVI préfectoral
- Interpréter la situation et conduire l'exercice de l'autorité en situation de crise

- Le référentiel cognitif en gestion de crise : la pensée hors cadre
- Les décisions absurdes
- La crise et ses incidences sur les facteurs humains dans les organisations
- La gestion du stress
- Les décisions en situations d'incertitudes : principe et méthodes
- · Leadership, commandement et exercice de l'autorité en interservices : subsidiarité et effets à obtenir

17 au 18

MODULE 4

COMMUNICATION

décembre **Rennes - EHESP** 

2020 Durée : 2 jours

### Compétences visées

- Comprendre et s'approprier les enjeux de la communication en situation de crise ainsi que le rôle de la communication comme partie intégrante de la gestion de crise
- Élaborer une stratégie de communication formalisée et partagée à l'échelle des acteurs engagés dans l'action tout en maîtrisant la communication interne et externe de l'institution

### **Programme**

- La communication en crise et les attentes des autorités
- Les médias
- Réseaux sociaux et crise
- Média training

**Ianvier** 

MODULE 5

SIMULATIONS - EXERCICES ET MISE EN SITUATION

à mars

**Aix-en-Provence - ENSOSP** 

Durée: 3 jours 2021

# **Compétences visées**

• S'insérer dans la simulation opérationnelle de la gestion de crise pour s'approprier son rôle en liaison avec les autres acteurs : DO, COS, COPD, Procureur

### **Programme**

- Les outils de gestion de crise (Portail ORSEC, SINUS, SIVIC, ...)
- Les matrices d'aide au raisonnement (tableaux d'aide à la décision)
- Exercices d'apprentissage
- Mises en situation